

## CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Les présentes conditions régissent les ventes entre le VENDEUR et le CLIENT de PRODUITS tels que matériels d'impression, consommables et logiciels s'y rapportant, DVD, CD, PRESTATIONS DE MAINTENANCE de matériels d'impression (scanner, fax et impression). Elles prévalent sur toutes autres conditions, sauf celles particulières expressément admises par le VENDEUR. Le VENDEUR se réserve de droit de modifier les présentes conditions, dont le CLIENT déclare avoir pris connaissance et qu'il accepte avant toute commande.

**1. COMMANDES :** elle sont passées par courrier, téléphone, télécopie, connexion Internet ou sur devis. Minimum de commande : 100 € HT, après déduction de toute remise. Le VENDEUR se réserve le droit de refuser ou d'annuler toute commande d'un CLIENT avec lequel il existerait un litige relatif au paiement d'une commande antérieure. Le contrat est formé dès l'enregistrement de la commande par le VENDEUR, le cas échéant matérialisé par l'émission d'une confirmation de commande.

**2. PRIX :** le prix facturé est celui figurant sur les tarifs (en euros, hors taxes, participation aux frais d'expédition et de traitement des déchets exclue) en vigueur à la date de saisie de la commande et demeure valable les trois jours calendaires suivants. Au delà, toute hausse du tarif entre la date de saisie de la commande et celle de livraison sera répercutée au CLIENT. La livraison est franco de port pour une commande supérieure à 300 € HT. Le taux de TVA applicable est celui en vigueur au jour de la livraison.

**3. VENTE DE PRODUITS :** les offres de produits et de prix sont valables tant qu'elles sont visibles sur le site et dans la limite des stocks disponibles dans les entrepôts du VENDEUR ; pour les produits non stockés, elles sont valables sous réserve de disponibilité chez nos fournisseurs. En cas d'indisponibilité temporaire après commande, le VENDEUR informera le CLIENT de la date probable de disponibilité. En cas d'indisponibilité définitive, la commande sera annulée et le CLIENT pourra se faire rembourser de l'acompte versé. Le VENDEUR n'est pas responsable de la décision d'un fournisseur de cesser la fabrication et/ou la commercialisation d'un produit ou d'une gamme de produits.

**4. VENTE DE PRESTATIONS DE MAINTENANCE :** seuls les matériels appartenant au CLIENT, correctement identifiés sur la commande, en bon état de fonctionnement et alimentés par des consommables prévus par le constructeur ou fournis par le VENDEUR bénéficient des prestations : réparation chez le CLIENT ou en atelier au choix du VENDEUR, échange par un matériel équivalent devenant la propriété du CLIENT, accès à la Hot Line indiquée sur la facture, fourniture des pièces de rechange, hors consommables. La durée de la couverture est de 1 mois pour une intervention unitaire. En cas de maintenance annuelle, la couverture prend fin lorsque le volume de production annuelle conseillée par le constructeur est atteint, sans excéder un an. Elle pourra être abrégée par le VENDEUR en cas d'arrêt de fabrication des pièces détachées, un remboursement sera alors effectué au prorata de la période restant à courir. Sont exclus de la couverture : les périphériques non vendus avec le matériel, la connectique, les logiciels.

**5. DELAIS :** les délais de livraison des produits en stock et ceux d'exécution des prestations de maintenance, exprimés en jours ouvrés à compter de l'enregistrement de la commande, sont de J+1/J+2 en Région parisienne et de J+2/J+3 en Province, entre 09 et 17 heures pour les prestations. Les délais de livraison des produits non stockés prévus lors de la confirmation de commande sont indicatifs (ce sont des délais moyens habituels). Le VENDEUR n'est pas responsable des délais d'approvisionnement des produits non stockés ni des délais d'acheminement. Le délai de livraison d'une commande globale de produits soumis à des délais de livraison différents est basé sur le délai le plus long. Les livraisons pourront être fractionnées, sans frais supplémentaires pour le CLIENT. Le CLIENT ne pourra pas réclamer de dommages et intérêts en cas de retard de livraison ou d'exécution. Passé le délai de huit (8) jours sans livraison ou exécution après la date indicative, les consommateurs ou non professionnels peuvent annuler leur commande en composant le 01.30.16.15.97 ou le 01.30.16.15.80, sous réserve de confirmation immédiate de la demande par lettre recommandée avec AR adressée au VENDEUR. Le remboursement interviendra dans les quinze (15) jours de la demande. Le CLIENT doit vérifier les produits à la livraison. En cas de dommages apparents, le CLIENT doit faire toute réserve au transporteur et en informer le VENDEUR dans les deux jours suivant la livraison, à peine de déchéance de tous droits contre le VENDEUR.

**6. LIVRAISONS - INTERVENTIONS TECHNIQUES :** les produits ne sont livrés et les prestations ne sont exécutées que dans la France métropolitaine, Corse et Monaco, à l'adresse indiquée lors de la commande. Les livraisons sont effectuées par des transporteurs sélectionnés par le VENDEUR ; la livraison à des consommateurs ou non professionnels, est principalement effectuée par LA POSTE en COLISSIMO suivi standard. Dès la commande, le CLIENT doit informer le VENDEUR de toute restriction d'accès à ses locaux (badge, horaires, code d'accès,...) et fera tout le nécessaire pour permettre une intervention dans des conditions normales (alimentation, éclairage, sécurité...). En cas d'impossibilité d'intervention dans des conditions normales, le VENDEUR facturera le déplacement inutile 120,00 € HT.

**7. PAIEMENT :** il a lieu à l'ordre du VENDEUR par carte bancaire, virement ou chèque tiré sur une banque domiciliée en France, préalablement à la livraison pour toute commande passée par internet. En cas de délai de paiement accordé par le VENDEUR, le paiement intervient à la date figurant sur la facture, sans escompte pour paiement anticipé. Tout retard de paiement entraîne de plein droit la suspension de la livraison des commandes en cours, l'exigibilité immédiate de toute créance du VENDEUR sur le CLIENT et l'application d'une pénalité égale à 1,5 fois le taux de l'intérêt légal, avec un minimum de 20 € HT.

**8. RESERVE DE PROPRIETE :** le VENDEUR conserve la propriété des produits et pièces

détachées vendus jusqu'à encaissement définitif de l'intégralité du prix en principal, intérêts et accessoires. Les risques sont transférés dès la livraison. Les acomptes seront conservés pour couvrir les pertes éventuelles à la revente. Le VENDEUR n'est pas responsable de l'utilisation des produits faite par le CLIENT, qui s'engage à respecter toute réglementation leur étant applicable.

**9. NON CONFORMITE – RETOUR :** toute non conformité à la commande devra être signalée au VENDEUR par écrit dans les deux (2) jours ouvrés de la date de livraison ou d'intervention. Passé ce délai, aucune réclamation ne pourra aboutir. Tout retour doit être préalablement accepté par le VENDEUR et s'effectue aux frais du CLIENT dans les quinze (15) jours de l'accord du VENDEUR. Aucun envoi en contre remboursement ne sera accepté. Un retour n'entraîne pas l'annulation d'une commande, son remboursement ni l'émission d'un avoir. Seuls les produits retournés neufs, dans leur emballage d'origine intact (les logiciels, DVD et CD non descellés), accompagnés d'une copie de la facture, du bon de livraison et du bon de retour transmis au CLIENT par le VENDEUR, seront acceptés. Tout retour d'un produit sali, souillé ou dont l'emballage aura été détérioré sera refusé ou retourné au CLIENT, à ses frais.

**10. RETRACTATION :** le CLIENT ayant la qualité de consommateur bénéficie du droit de rétractation de l'article L 121-20 du code de la consommation, qu'il doit exercer dans le délai de sept (7) francs à compter de la livraison des produits ou de la commande prestations de maintenance, en composant le 01.30.16.15.97 ou le 01.30.16.15.80. Les produits doivent être retournés dans les conditions de l'article 9 ci-dessus, aux risques et aux frais du CLIENT. Le VENDEUR remboursera le CLIENT dans les trente (30) jours de la date de réception de la rétractation.

**11. RESPONSABILITE :** les textes, photos et illustrations décrivant les produits ne sont pas contractuels et n'engagent pas la responsabilité du VENDEUR. Les produits proposés sont conformes à la législation française et aux normes applicables en France. Le VENDEUR n'encourt aucune responsabilité pour tous dommages directs ou indirects, pertes d'exploitation, perte de chance, frais, qui pourraient survenir du fait de l'achat des produits ou des prestations. Il appartient au CLIENT de procéder régulièrement à la sauvegarde de ses données et fichiers, le VENDEUR ne peut en aucun cas être poursuivi pour perte de données du CLIENT ni pour manque de protection des systèmes informatiques sur attaque virale ou piratage informatique. Le CLIENT est seul responsable du choix des solutions implantées sur son système d'information. L'impossibilité totale ou partielle d'utiliser les produits ou leur moindre performance ne donneront lieu à aucun dédommagement, remboursement ou responsabilité du VENDEUR. En tout état de cause, quel qu'en soit le fondement, les conséquences financières de la responsabilité du VENDEUR envers le CLIENT ou de toute obligation de garantie seront limitées à cinq (5) pour cent du montant HT des produits ou cent (100) pour cent du montant HT des prestations facturés au CLIENT au cours des 6 derniers mois précédant la date de la réclamation, tous dommages confondus. Le VENDEUR sera exonéré de toute responsabilité pour tout dommage qui pourrait survenir du fait de l'achat des produits ou de la réalisation des prestations pour un usage professionnel ou dans un contexte d'usage professionnel. Le VENDEUR n'est pas responsable des dommages causés aux produits à l'occasion de leur transport, ou de toute manutention liée au transport.

**12.1 GARANTIES LEGALES :** le VENDEUR applique les garanties légales des articles L 211-4 du code de la consommation et 1641 du code civil. Au titre de la garantie des vices cachés, le VENDEUR ne sera tenu qu'au remplacement sans frais des produits reconnus viciés par lui, sans que le CLIENT puisse prétendre à l'obtention de dommages et intérêts, pour quelque cause que ce soit. Cette garantie est limitée au premier mois d'utilisation, les produits étant réputés utilisés par le CLIENT au plus tard le premier jour du troisième mois suivant la livraison. Ces garanties sont parfois directement assurées par les constructeurs, dont vous pouvez retrouver la liste exhaustive sur notre site Internet, rubrique « Conditions Générales de Ventes » ou auprès de votre contact commercial.

**12.2. GARANTIES CONTRACTUELLES :** le VENDEUR applique les garanties contractuelles accordées par ses fournisseurs, dans les conditions prévues dans les notices livrées avec les produits, pour tout défaut les affectant.

**12.3. DISPOSITIONS PARTICULIERES :** tout dommage causé par un produit au CLIENT, à ses biens autres que les produits eux-mêmes, ainsi qu'aux personnes, devra être signalé au VENDEUR par lettre recommandée avec accusé de réception dans le délai de trois (3) jours ouvrés de sa survenance, à peine de déchéance de tous droits contre le VENDEUR. Les garanties sont exclues notamment au cas où les vices, défauts ou détériorations seraient provoqués par : une altération liée à des conditions de conservation, de montage, d'alimentation inadéquates, ou une utilisation anormale du produit, non prévue, supérieure ou contraire aux spécifications des constructeurs, une intervention par des techniciens non agréés par le constructeur ou le VENDEUR, une détérioration liée à un accessoire défectueux, inadapté ou non agréé par le constructeur ou le VENDEUR, une conséquence liée à une cause extérieure (catastrophes naturelles, feu, eau, foudre, chocs et accidents, un cas de force majeure). Les garanties sont suspendues tant que le CLIENT n'a pas satisfait à son obligation de paiement intégral du prix.

**13. DROIT APPLICABLE – LITIGES :** le droit applicable est le droit français. La langue française s'applique. En cas de litige, les tribunaux de VERSAILLES (France) sont seuls compétents. Toute tolérance du VENDEUR ne peut être interprétée comme valant renonciation de sa part à se prévaloir ultérieurement des présentes conditions. Toute réclamation doit être formulée par écrit et adressée à l'adresse suivante : .../...

**14. DONNEES PERSONNELLES :** conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, le CLIENT dispose d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles le concernant. Il lui suffit d'écrire à l'adresse suivante figurant au dos en indiquant ses nom, prénom, e-mail, adresse et si possible références.